

Image not found or type unknown



Facture avant fin de travaux

Par **mojosi67**, le **28/06/2015** à **17:56**

Bonjour, rnMa question va peut être vous sembler bizarre mais bon je la tente. rnJ'ai un client chez qui j'ai fait une installation, il m'a payé un acompte et maintenant il reste juste à installer un appareil. Cela représente 2h de travail maximum, seulement le client n'a pas les fonds nécessaires pour me payer le reliquat car il attend des aides. Il m'a proposé de lui établir la facture pour débloquer la somme avant la fin des travaux mais en s'engageant par écrit de me payer lorsque l'installation sera finie. Y a t'il un risque pour moi même si j'ai un engagement écrit de ne pas avoir mon argent. rnJe sais que c'est à la limite de la légalité et si il y a un risque je préfère renoncer. rnMerci par avance pour vos conseils.